COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 Novembre 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 04 Novembre à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur convocation en date du 28 octobre 2026, sous la Présidence de M. Jean-Charles BOUILLIER, Maire

Présents : Mr BOUILLIER Jean-Charles, Mr MICHAUD Hervé, Mme LAVIGNE Sylvie, Mme DESCHENAUX Marie-Agnès, Mr MICHAUD Guillaume, Mr MICHAUD Vincent ; Conseillers Municipaux.

Excusés : Mme KEMEL Amélie, Mme DE MERONA Aurélie, Mr BERBEY Richard, Mr MICHAUD Anthony,

Absents : Néant

Conformément à l'article L 2121 – 15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Sylvie LAVIGNE est désignée secrétaire pour toute la durée de la séance.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte et donne Lecture de l'ordre du jour :

1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 Octobre 2026

Le procès-verbal du conseil municipal du 15 Octobre 2026 est approuvé à l'unanimité.

2) Renouvellement adhésion SIDEC groupement d'achat (électricité)

Le renouvellement est approuvé à l'unanimité

3) Délibération délégation au maire

À la suite d'une remarque du contrôle de légalité de la Préfecture du Jura, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'annuler et remplacer la délibération n° 16-2026 du 31 mars 2026 afin de déléguer au Maire, pour la durée de son mandat, la gestion des marchés publics jusqu'à 40 000 €, les concessions de cimetières, les dons et legs sans charges, les frais juridiques, les avis préalables d'urbanisme, ainsi que les actions en justice avec un pouvoir de transaction régularisé à 1 000 €.

4) Commission électorale-suppléant commune

Suite à la démission de Mme Vuillermoz Mme Deschenaux Marie-Agnès se présente comme suppléante à la commission électorale.
Le conseil a approuvé à l'unanimité

5) Offre d'accompagnement par le SIDEC pour la mise en place d'un schéma directeur en eau potable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés.

DECIDE d'accepter les services du SIDEC dans le cadre de la mission d'Assistance à Maître d'Ouvrage (AMO) afin d'élaborer un schéma directeur d'alimentation en eau potable de la commune pour un montant de 5 600.00 euros HT.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant ainsi que tous documents se rapportant à cette affaire.

6) Questions et information diverses

- La parcelle 32 « Bois Bourgeois » sera mise à l'affouage
- Le conseil municipal autorise l'abattage de quelques frênes sur la commune qui sont secs par les chasseurs
- Cérémonie du le 11 Novembre.
  La cérémonie se tient comme tous les ans « place du souvenir » suivi d'un vin d'honneur en salle des fêtes.
- Renforcement du chemin château d'eau.
  La mairie va commander deux camions de concassé pour renforcer le chemin.

Courriers de réponse suite à une demande de subvention exceptionnelle pour le transport d'eaux par camion-citerne : à ce jour, reçu 2 réponses négatives :
- ARS
- Terre d'Emeraude Communauté de Communes

Fin de séances 22h30

La secrétaire de séance
Sylvie LAVIGNE

Le Maire
Jean-Charles BOUILLIER